

**COPIE** EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VAILLY SUR SAULDRÉ

PRIÉRE DE DÉPOSER  
28 MAI 1997

Séance du MERCREDI 21 MAI 1997

15	15	12
----	----	----

Date de la convocation  
13 Mai 1997

Date d'adoption  
13 Mai 1997

Objet de la délibération

Schéma d'assainissement

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept  
et le mercredi vingt et un mai  
à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Guy ADAM, Maire.

Présents : Messieurs ADAM, DION, ROBICHON, RAFAÏN, MIGEON,  
MARNIER, MELLOU, BERNARDON, ROBINET, MARTIGNON,  
Mesdames BEDU et MAGNY.

Etaient excusés : Messieurs VATAN, VISEUR, BOURGEON.

Monsieur Christophe BERNARDON a été nommé secrétaire.

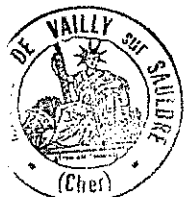
Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le rapport établi par le  
Cabinet GEO LOG PIERSON de TOURS, relatif à l'étude du schéma  
directeur d'assainissement de la commune de Vailly/s/Sauldre.

Le Conseil Municipal fixe les limites de l'assainissement collectif  
dans le bourg, y compris la partie rive Gauche de la Rivière qui,  
gravitairement, peut aller se raccorder à la station de relevage.  
Ces limites sont indiquées sur le plan joint.

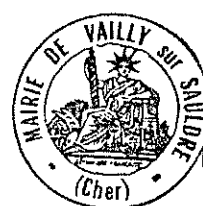
Le Conseil Municipal choisit le système d'assainissement individuel  
pour les Hameaux des Champeaux et de la Pierre.

Le Conseil Municipal approuve le projet de schéma directeur  
d'assainissement tel que présenté dans le rapport du Cabinet  
GEO LOG PIERSON de TOURS.

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire : Guy ADAM



Le Maire  
Guy ADAM



*(Signature)*

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 28 Mai 1997  
et publication ou notification  
du 02 Juin 1997

Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le

28 MAI 1997

